

Un pas de plus vers la RÉUSSITE...

Programme *L'Apostrophe*

LE SOUTIEN EN CLASSE-RESSOURCES



Le service de la classe-ressources offre un soutien pédagogique à des **GROUPES-SATELLITES** de 8 à 10 élèves d'une même classe régulière. La prestation d'enseignement différencié se déroule pendant deux périodes fixes de **FRANÇAIS** et de **MATHÉMATIQUE** à l'horaire de l'élève pour une durée équivalente à 45 heures dans l'année scolaire.

L'enseignement en **CLASSE-RESSOURCES** est dispensé par une enseignante **SPÉCIALISTE** compétente et qualifiée en intervention **PÉDAGOGIQUE** adaptée. Outre les actions posées en classe-ressources, l'enseignante spécialiste agit à titre de tuteur auprès de l'élève et assure la réponse à ses **BESOINS** particuliers en classe régulière en veillant au respect des **MESURES** déterminées à son plan d'intervention.

L'ACCOMPAGNEMENT EN CLASSE RÉGULIÈRE



Le service de la classe-ressources inclut des périodes flottantes d'**ACCOMPAGNEMENT** en classe régulière. Cette formule permet un **SOUTIEN** stratégique et une **RÉTROACTION** directe en contextes d'apprentissage et d'évaluation. C'est l'enseignante spécialiste qui cible les périodes de cours des matières où l'accompagnement s'avère le plus bénéfique.



LA CLASSE-ATELIER D'ORTHOPÉDAGOGIE

La classe-atelier offre un service spécialisé de **RÉÉDUCATION** orthopédagogique en français et en mathématique pour l'élève vivant avec un trouble spécifique d'apprentissage de **TYPE DYS** (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie et/ou dyspraxie). Le service de classe-atelier vise l'acquisition de stratégies compensatoires en **LECTURE** et en **ÉCRITURE**, la consolidation des fonctions exécutives et la maîtrise des **OUTILS** d'aide technologique.

La CLASSE ATELIER est offerte par une orthopédagogue qualifiée qui agit à titre de tuteur auprès de l'élève et veille au respect des mesures déterminées à son plan d'intervention en classe régulière.

Les **SÉANCES** en classe-atelier réunissent 6 à 8 élèves d'une même classe régulière pendant deux périodes fixes de **FRANÇAIS** et de **MATHÉMATIQUE** pour une durée équivalente à 45 heures dans l'année scolaire. Afin de favoriser le réinvestissement et l'appropriation des **STRATÉGIES** ciblées, l'**ORTHOPÉDAGOGUE** peut fixer des périodes d'**ACCOMPAGNEMENT** en classe régulière plutôt qu'en classe-atelier.

LES CLINIQUES À LA CARTE

L'élève de 1^{re} à 5^e secondaire inscrit au programme *L'Apostrophe* peut **BONIFIER** les services qui lui sont offerts avec les **CLINIQUES** à la carte. Disponibles à forfait (bloc de 5 séances) ou à demande selon le contexte pédagogique, l'élève peut intégrer les cliniques **À TOUT MOMENT** de l'année scolaire, sous réserve des places disponibles.

ORTHOPÉDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> • Séance individuelle : 90 \$ / séance (bloc de 5 séances) • Séance groupée (3-4 élèves) : 60 \$ / séance (bloc de 5 séances)
AIDE TECHNOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation aux outils d'aide technologique : 120 \$ • Soutien à l'utilisation en contexte de classe : 30 \$ / période
ACCOMPAGNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement en classe : 30 \$ / période (bloc de 5 périodes) • Accompagnement en évaluation gelée : 50 \$ / examen

CLASSE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE



La classe de soutien à la RÉUSSITE s'adresse à l'élève sans diagnostic jugé à RISQUE de ne pas répondre aux exigences de nos PROGRAMMES de français et de mathématique au terme de l'année scolaire. La formule, qui se veut TEMPORAIRE, repose sur des activités de dépistage et des ATELIERS de consolidation des connaissances.

Les **ACTIVITÉS** réalisées en classe de soutien sont développées et mises en œuvre par une enseignante **SPÉCIALISTE**. L'élève est retiré du cadre régulier de la classe de **MATHÉMATIQUE** ou de **FRANÇAIS** à raison de 90 minutes par cycle de 6 jours. Selon le degré et la nature de ses **DIFFICULTÉS**, l'élève peut **INTÉGRER** la classe de soutien à tout moment de l'année scolaire.

La classe de **SOUTIEN** permet de cibler les **MOYENS** à mettre en place pour faire **PROGRESSER** l'élève en classe régulière et de l'orienter vers des services **ADAPTÉS** à sa condition.



Programme *L'A⁺postrophe*

COMBIEN LE PROGRAMME COÛTE-T-IL ?

Le programme *L'Apostrophe* propose deux types de suivi adapté aux besoins particuliers de l'élève de 1^{re} à 3^e secondaire dont les frais sont payables sur une base annuelle selon les modalités prévues au contrat des services éducatifs. L'élève inscrit au programme peut aussi bénéficier d'une gamme distinctive de services cliniques et complémentaires pendant les cinq années de son cheminement scolaire. Les frais de ces services sont fixés selon leur mode de prestation et leur durée.

FRAIS UNIQUES D'INSCRIPTION AU PROGRAMME

200 \$

LES FRAIS D'INSCRIPTION COUVRENT L'ADMINISTRATION DU DOSSIER DE L'ÉLÈVE, L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DES BESOINS ET L'ENTREVUE. LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT PAYABLES UNE SEULE FOIS ET SONT NON REMBOURSABLES.

FRAIS ANNUELS EN CLASSE-RESSOURCES

1 360 \$

LE SERVICE INCLUT DEUX PÉRIODES D'ENSEIGNEMENT DIFFÉRENCIÉ EN CLASSE-RESSOURCES, L'ACCOMPAGNEMENT EN CLASSE RÉGULIÈRE ET LES BILANS PÉRIODIQUES. CE SERVICE EST INTÉGRÉ À L'HORAIRE DE COURS DE L'ÉLÈVE ET EST FACTURÉ POUR L'ANNÉE COMPLÈTE.

FRAIS ANNUELS EN CLASSE-ATELIER

1 950 \$

LE SERVICE INCLUT DEUX SÉANCES DE RÉÉDUCATION ORTHOPÉDAGOGIQUE ET LES BILANS PÉRIODIQUES. CE SERVICE EST INTÉGRÉ À L'HORAIRE DE COURS DE L'ÉLÈVE ET EST FACTURÉ POUR L'ANNÉE COMPLÈTE.